



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 9 juillet 2018 à 19 h 30, à la salle du Conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 3 383 742 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situé au 592, rang Bois-Franc. Le demandeur est propriétaire et fait une demande de dérogation mineure (règl. 595-2007) afin d'augmenter la superficie minimale d'un logement d'appoint.

Règlement de zonage no	Norme du règlement	Superficie du logement d'appoint projeté	Dérogation demandée
590-2007	60% de la superficie totale de plancher du logement principal, sans jamais excéder 100 m ²	126.01 m ²	26.01 m ²

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 19 juin 2018.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur, ainsi que dans le journal local L'Apollinairois de juin 2018.

Donné à Saint-Apollinaire le 19 juin 2018.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!